

# L'Anses publie ses premières fiches de phytopharmacovigilance

L'Anses a publié le 2 février dernier, une première série de fiches présentant le bilan des données qu'elle recueille, par substance active, dans le cadre du dispositif de phytopharmacovigilance qu'elle coordonne. L'objectif de la phytopharmacovigilance est de pouvoir agir sans délai sur les autorisations de mise sur le marché, si un effet nocif est constaté, pour prévenir sa survenue, par exemple en modifiant les conditions d'emploi d'un produit, en limitant ses usages, voire en retirant l'autorisation de mise sur le marché. Ces fiches synthétiques, qui regroupent l'ensemble des informations issues des dispositifs de surveillance et de vigilance partenaires de la phytopharmacovigilance, sont donc particulièrement utiles à l'Anses dans le cadre des décisions liées au processus d'instruction des demandes d'autorisation de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, et aux gestionnaires de risques, pour la définition de mesures à mettre en place si besoin.

Anita VIGOUROUX- VILLARD

## POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ CONSULTER:

[Les fiches de phytopharmacovigilance](#)

[La phytopharmacovigilance : un dispositif de vigilance unique en Europe. Vigil'Anses n°3](#)